Mine d'infos

juillet 2014—Numéro 24

A quelle sauce serons-nous mangés ?

Annonces ministérielles..... projets de loi..... réformes territoriales..... diversité du territoire..... découpage ..... regroupement des régions ? des communautés de communes ?..... suppression du Sénat ? des départements et conseils généraux ?..... création de métropoles ? de grandes agglomérations ? de conseillers territoriaux ?..... élections régionales et départementales repoussées en automne 2015 ?....etc. etc. .....Autant d'interrogations

BREF !! Tous ces débats et discussions éphémères nous laissent perplexes et désorientés, car il faut bien comprendre que ces indécisions génèrent entre autres, « un véritable flou artistique » sur les finances communales. (CF article sur le budget)

Si une telle complication du système devait voir le jour, l'avenir de nos petites communes serait encore plus préoccupant. En effet, comment protéger notre ruralité à laquelle nous sommes fièrement attachés ? Mais avons-nous une autre solution ?

==========

Attention : à compter du 1er juillet, changement d'horaires du secrétariat de mairie : voir en dernière page

LES PETITS LOUPS DE MONTCOMBROUX VOUS SOUHAITENT UN BEL ETE

On aurait bien besoin de vélos pour la rentrée ...

En voyage scolaire au musée de l'école à Chatelus

LE BUDGET 2014

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Budget prévisionnel 2014	Dépenses 2013
Charges à caractère général	58 272	65 102.97
Charges de personnel et assimilés	143 767	141 134.63
Autres charges de gestion courante	40 599	43 509.00
Charges financières	5 900	7 542.19
Virement à la section d'investissement	23 510	38 914.00
TOTAL	272 048	296 202.79

Recettes	Budget prévisionnel 2014	Recettes 2013
Produits des services	20 600	21 158.66
Impôts et taxes	121 446	121 091.54
Dotations et subventions	103 901	106 699.95
Autres produits de gestion courante	12 000	11 677.00
Produits financiers	10	0.42
Atténuations de charges	7600	10 287.22
Excédent de fonctionnement N-1	6491	32 489.89
TOTAL	272 048	303 404.68

PLEIN PHARE SUR LES SUBVENTIONS *

Comme vous pouvez sans doute l'imaginer, la commune est destinataire de nombreuses demandes de subventions émanant soit d'associations locales soit d'organismes extérieurs très diversifiés.
Ne pouvant évidemment satisfaire financièrement à toutes ces sollicitations, « une règle de conduite interne» a été établie.
Associations communales :

Elles doivent présenter des bilans financiers et d'activité à l'appui de leurs demandes, justifiant ainsi un besoin réel de trésorerie.
En général, les associations se contentent des aides matérielles et humaines apportées par la municipalité. Par ailleurs, si celles qui ne répondent pas aux critères font une demande, cette dernière est refusée.

Les demandes extérieures peuvent provenir :

- d'établissements scolaires, auquel cas une dotation est versée aux seules écoles accueillant au moins un élève de Montcombroux. (Sont concernés cette année, le Collège Saint-Exupéry de Varennes/Allier, le Lycée agricole de Nandax, l'IFI 03 d'Avermes, le Bâtiment CFA Nièvre de Marzy).
- les associations bénéficiaires, cette année sont la DDEN (délégation départementale de l'éducation nationale, l'association Beauregard du Donjon, le secours catholique du Donjon, Allier Sanaga et l'Association départementale d'information sur le logement de l'Allier).

*montant total versé 650 €

INVESTISSEMENT

Les dotations de l'Etat étant de plus en plus réduites, les subventions dépendant du budget de nos partenaires (conseil général, conseil régional, ...), et 2014 étant une année d'élections, aucun investissement « sérieux » n'a été prévu cette année.
Nous travaillerons beaucoup à « l'huile de coude » avec la bonne volonté de chaque conseiller.
Nous craignons que ce soit également le cas dans le futur proche et nous nous posons des questions sur le devenir des communes. En effet, que faire sans argent ? Pourtant, nous ne pouvons déroger aux dépenses obligatoires (alimentation cantine, école, salaires, chauffage…).
Faut-il tout transférer aux communautés de communes ? Finirons-nous par être contraints de le faire ?

MANIFESTATIONS DU TROISIEME TRIMESTRE 2014

	JUILLET	
5 juillet	Rencontre avec le club de Montbéton. (Boules de Montcombroux)	Place de la Liberté
13 juillet et	Repas à 19h, retraite aux flambeaux (C.I.A.) Feu d'artifice à 22h (Municipalité) Bal populaire (C.I.A.)	Salle des Fêtes Stade Maurice Levillain Salle des Fêtes
14 juillet	Jeux l'après-midi (Foyer Rural)	
19 juillet	Tournoi découverte de Paintball	Stade Maurice Levillain
23 juillet	Repas International de Solidarité Jeunesse à 19 H	Château des Prurots
26 juillet	Soirée à thème	Bar de la Forge
27 juillet	Championnat des Clubs (Boule de Montcombroux)	A déterminer
27 juillet	Fête de la Digue organisée par le CIA	La Digue
	AOUT	
15 aout	Banquet gaulois ouvert à tous (repas tiré du panier)	Rue M A. Cléret
20 août	Repas International de Solidarité Jeunesses	Les Prurots
23 août	Fête du Sport de Gymtonic	Stade Maurice Levillain
23 aout	Soirée à thème	Bar de la Forge
24 août	Championnat des Clubs (Boule de Montcombroux)	A déterminer
	SEPTEMBRE	
6 septembre	Repas du CCAS	Salle des Fêtes
7 septembre	Fête du Créneau (Solidarité Jeunesses)	Les Prurots
13 septembre	Challenge Louis Dupré (Boule de Montcombroux)	Place de la Liberté
20 septembre	Soirée à thème	Bar de la Forge
	OCTOBRE	
4 octobre	Challenges Marie-France TASTET et Jean-François ALIZARD à 14h (Boule de Montcombroux)	Place de la Liberté
5 octobre	Loto du Foyer Rural à 14 H	Salle des Fêtes

CET ESPACE VOUS APPARTIENT.

IL VOUS PERMET DE NOUS FAIRE PART DE VOS IDÉES, REMARQUES ET SUGGESTIONS PARCE QUE

VOTRE AVIS EST IMPORTANT.

VOUS POUVEZ DÉPOSER CET ENCART DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE OU AU SECRÉTARIAT.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION.

Idées, remarques, suggestions : ……

……

Heures d'ouverture de la Mairie : **du lundi au vendredi : de 8 H 45 à 12 H et le mardi et vendredi de 14 H à 17H.**
Permanence des élus : le samedi de 10 H à 12 H et les autres jours sur rendez-vous.
Heures d'ouverture de l'Agence Postale : du lundi au vendredi de 9 H à 12 H et le samedi de 10 H 30 à 12 H.
Heures d'ouverture de la déchetterie au Donjon : lundi de 14H à 17 H 30, le mercredi de 8 H 15 à 12 H 15 et le samedi de 8 H 15 à 12 H 15 et de 14 H à 17 H 30
Le dépôt de Montcombroux reste ouvert le jeudi toute la journée et le samedi de 10 H à 12 H (clé à retirer au secrétariat). Merci de respecter les consignes.

Mairie : 04.70.99.61.13
Claire TOGNON : 06.27.95.50.47
Alain SAYET : 04.70.99.61.27

La Poste : 04.70.99.61.10
Annick MENDEZ : 07.82.26.80.10
Armand RIVES : 04.70.99.61.96

Tirage à 220 exemplaires ipns

Qu'est-ce que le CCAS et à quoi sert-il ?

Un **C**entre **C**ommunal d'**A**ction **S**ociale est un établissement public communal intervenant dans 3 domaines :

* l'aide sociale légale
* l'aide sociale facultative mise en œuvre par les élus locaux
* l'animation des activités sociales

Le CCAS dispose de son propre budget et les membres du conseil d'administration sont tenus au secret concernant les décisions individuelles.

Le CCAS de Montcombroux les Mines

Suite aux élections municipales, le nouveau conseil d'administration du CCAS est constitué par :

La Présidente Claire TOGNON (maire de la commune), les élus du conseil municipal Annick MENDEZ, Valérie RAVINET, Gabrielle ROY-THEVENOUX, Jean-Pierre VAN TILT et les membres Colette CHERVIN, Yves DIDIO, Brigitte LAUSTRIAT et Liliane AUGER .

Les recettes du CCAS proviennent de la vente des concessions des cimetières et de la subvention accordée par la commune. Le CCAS est habilité à recevoir les dons et legs.

Les dépenses sont diverses et variées. Ainsi, depuis 2008, le CCAS :

- A acheté une concession pour une personne sans famille,
- Participe sous forme de bons à l'achat d'essence, de gaz, d'électricité, d'assurance, d'aliments, de bois de chauffage pour des personnes en difficulté,
- A accordé une aide pour une dépense importante et non prévue
- Offre 2 repas pris à la cantine scolaire pour des bénéficiaires du Secours Populaire du Donjon
- A effacé une dette dans la cadre d'une procédure de surendettement
- A mis en place le **kit SOS** soin pour les plus de 65 ans (infos médicales à mettre dans le frigo pour informer les secours) et les moins de 65 ans sur demande.
- A institué le ramassage des encombrants pour les personnes ne pouvant se déplacer, 1 fois par trimestre
- Offre la possibilité d'aller chercher les médicaments à la pharmacie pour les personnes **sans véhicule**
- A créé un service d'écoute et d'assistance
- Offre un repas ou un colis annuel aux personnes de plus de 65 ans,
- Gère le covoiturage sur demande,
- A mis en place un service de « pédicure » à domicile.

Nous rappelons que le CCAS gère le social de **TOUS les habitants** de la commune et pas seulement celui des personnes âgées.

En cas de coup dur, n'hésitez pas à demander de l'aide, chaque cas sera étudié en toute confidentialité et des décisions seront prises en fonction de la recevabilité des dossiers.

Dans le cas d'une recherche d'emploi, venez vous faire connaître en mairie, nous avons souvent des infos concernant les emplois aidés.

Connaissez-vous **l'association Mobil'Emploi** ? (site internet : adef-emploi.fr, agence de Moulins)

Vous avez besoin d'un véhicule, d'un vélo , d'un scooter ou d'une mobylette pour effectuer une mission d'emploi ou un stage ? Vous avez le permis de conduire ou le BSR (en fonction de votre âge) ?

Vous pouvez faire appel à cette association qui vous loue pour une somme très raisonnable et pour un temps limité un 2 roues + le casque ou une voiture quand elle en a une de disponible. L'assurance est comprise dans le montant de la location. Il vous sera demandé une caution par chèque et une fiche de prescription délivrée par votre assistant(e) social(e) ou par la mairie.